

PROJET PEDAGOGIQUE

La mission confiée aux deux structures est de permettre le développement harmonieux et global du jeune enfant. Notamment, par le respect des différences, par le fait de vivre et grandir avec les autres, dans le respect des droits et devoirs de chaque individu.

Objectifs

- Développer chez l'enfant la joie de l'apprentissage et de la découverte.
- Eveiller l'enfant à la vie sociale (communication avec ses pairs, avec les adultes), à la citoyenneté (responsabilité), au respect de la nature et de l'environnement.
- Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant dans le respect de sa singularité.
- Favoriser l'éducation à la santé et les discussions sur l'éducation du jeune enfant.

Moyens

- **Accueil des familles** : afin de faciliter la séparation, la famille est invitée à investir le lieu, à échanger avec l'équipe en poste.
- **Accueil des enfants et période d'adaptation** : l'enfant est accueilli au quotidien par une personne de l'équipe qui assure la transmission des informations à la famille.
Un cahier de liaison est mis en place pour faciliter la communication entre la famille et la structure.
La période d'adaptation est planifiée en accord avec la famille. Cette période est indispensable à l'enfant pour prendre des repères rassurants, ainsi que pour nouer des attachements.
- **Temps forts de la journée** : l'équilibre est recherché entre les attentions particulières à chacun et les contraintes collectives ; en effet, au sein de la collectivité, il est important de pouvoir répondre à des besoins individuels.
Les soins prodigués à l'enfant permettent une relation de proximité avec lui.
Les temps de repas représentent des moments conviviaux qui mettent en jeu la relation avec l'autre et l'intégration de certaines règles.
- **Temps et espaces de repos** : l'aménagement du temps et des espaces de repos sont étudiés pour répondre aux besoins de l'enfant avec le souci constant du respect de ses rythmes et de ses attentes, de manière structurante et cohérente, dans un climat de sécurité physique et affective. Les rythmes des nourrissons sont respectés en matière de sommeil et d'alimentation en prenant en compte les indications des familles.
- **Ateliers, activités libres** : les animations sont adaptées aux capacités et aux attentes de chaque enfant. Elles ont lieu essentiellement le matin de 10h à 11h. Des temps de jeux spontanés, libres, symboliques, moteurs sont prévus pendant les temps d'accueil et l'après-midi.
- **Sorties, manifestations festives** : Dès que la météo le permet, les enfants sortent régulièrement sur la terrasse ou dans le jardin. Un espace vert autorise les projets de jardinage, l'observation de la nature en fonction des saisons...
Les sorties extérieures tiennent compte de l'environnement naturel et des équipements de proximité (bibliothèque, marché).

Une fête des enfants se déroule en juin dans le jardin. A cette occasion, un album photos retraçant la vie de l'enfant à la crèche est remis aux familles dont les enfants quittent définitivement la structure, notamment lors de l'entrée à l'école.

Activités

- Des sorties à l'extérieur sont organisées de façon régulière ou occasionnelle :
 - bibliothèque : familiarisation avec l'espace lecture, choix d'un livre, écoute d'une histoire.
 - marché : découverte des produits frais : poissons, légumes, fruits...
 - maison de retraite.
 - pompiers.
- Des intervenants extérieurs viennent à la crèche proposer des activités régulières (une fois par mois environ).
 - musique (Noël Johnson).
 - peinture (Corinne Vilcaz).
 - lecture une fois par semaine (Nathalie Normand à Monflanquin et Mimi Poussou et Aurélie Monjalès à Cancon).
- Activités sensorielles : confection de gâteaux, jeux d'identification visuelles, olfactives, gustatives, auditives et du toucher, autour des cinq sens, observation de la nature.
- Eveil psychomoteur : exploration individuelle et collective de l'espace, manipulation d'objets (motricité fine : dessins, encastremements, collages, manipulation de graines).
- Activités manuelles : sensibilisation aux divers matériaux (papier, argile, pâte à modeler, pâte à sel, ciseaux, colle, peinture...), modelage avec les différents matériaux.

« Passerelle »

Pour les grands scolarisés en septembre suivant à l'école de Cancon (pour la crèche de Cancon) ou à Monflanquin (pour la crèche de Monflanquin), des liens sont tissés avec l'école maternelle. Un temps de réflexion est mené chaque année afin d'engager des actions passerelles favorisant le passage de la structure petite enfance à l'école.

Ces « passerelles » ont lieu en mai-juin, les enfants de la crèche se rendent par groupe de 4 enfants à l'école où ils sont accueillis pendant une petite heure ; ils participent à un temps de classe et à un temps de récréation.

Formations

Les deux structures offre un terrain de formation aux stagiaires en formation initiale ou dans le cadre de la formation professionnelle continue. Cet accueil permet un enrichissement mutuel entre la crèche et l'élève.

Les stages durent de 1 à 7 semaines, et les personnes accueillies préparent des formations allant du CAP Petite Enfance, CAP service en milieu rural, aux infirmières et psychomotriciennes